

Commune
de Bourscheid

Avis

Nouveaux tarifs


collecte des déchets

Le SIDEK, le syndicat en charge de la gestion des déchets dans notre commune, a dû adapter ces tarifs pour la collecte des déchets de porte à porte, pour faire face à l'augmentation générale des prix qui touchent également les coûts d'entretien du secteur „Déchets“.

Ainsi, les nouveaux tarifs pour les déchets ménagers résiduels (poubelle grise) sont les suivants à partir du **1er juillet 2024**:

Poubelle grise	60 litres	80 litres	120 litres	180 litres	240 litres	360 litres	80 litres (sac SIDEK)
Coûts fixes annuels en €	137,60	169,60	235,20	324,80	392,00	531,20	-
Taxe variable par vidage en €	2,77	3,42	4,75	6,24	7,92	10,69	10,00

Les poubelles et le vidage pour la collecte séparée du papier/carton (poubelle bleue), du verre creux (poubelle verte) et des biodéchets (poubelle brune) restent gratuits. Cependant, les poubelles, respectivement les vidages, supplémentaires sont payants:

Poubelle	gratuit	Tarif (poubelle supplémentaire)
 Bleue (papier/carton)	1 X 120L 1 X 240L	120L: 12,00 € par an 240L: 24,00 € par an
Verte (verre creux)	1 X 120L	120L: 17,04 € par an
Brune (biodéchets)	1 X 60L 1 X 120L 1 X 240L	+ 0,038 € par litre supplémentaire par vidage dépassant 60 litres, soit: + 2,28 € par vidage + 6,84 € par vidage

Vous trouvez des détails supplémentaires dans les règlements et règlement-taxe communaux relatif à la gestion des déchets assurée par le SIDEK.

Le collège des bourgmestres et échevins